



# UN INTERPRÈTE À L'ÉCOLE

**POUR DÉFENDRE LE DROIT DE COMPRENDRE ET D'ÊTRE COMPRIS**



## **LE PROJET**

Dans le cadre de son projet « Un interprète à l'école », PUPSF met à la disposition des écoles situées dans la France entière son réseau d'environ 100 interprètes et traducteurs bénévoles afin de faciliter la communication avec les familles allophones et leurs enfants.

Ce projet s'adresse notamment aux établissements scolaires qui ont mis en place des classes UPE2A ou qui sont classées en REP+ ou qui accueillent des enfants de demandeurs d'asile ou de primo-arrivants.

## **L'ASSOCIATION**

Pour une Planète sans Frontières est une association composée d'une centaine de bénévoles, juristes-chercheurs, interprètes et traducteurs, qui sont engagés pour défendre le droit de comprendre et d'être compris. L'association vise à permettre à toute personne étrangère, quelque soit son origine ou son niveau de ressources, de défendre ses droits sur le territoire français.





## **NOTRE INTERVENTION**

---

Nos interprètes et traducteurs bénévoles réalisent pour les écoles des traductions écrites et des missions d'interprétariat en présentiel et par téléphone. Cette assistance linguistique peut être fournie dans plus d'une cinquantaine de langues.

Exemple d'intervention : traductions de fiches de dialogue pour l'orientation à l'issue de la classe de troisième et de la classe de 4ème en chinois et roumain faites pour une école avec laquelle un partenariat a été mis en place.

## **NOS BÉNÉVOLES**

---

Leur profil : locuteurs natifs, jeunes diplômés d'écoles de traduction ou de Master de traduction spécialisée, ou traducteurs interprètes free-lance.

## **LE PARTENARIAT**

---

Une convention de partenariat est dressée entre l'association Pour une Planète sans Frontières et l'école. Une adhésion annuelle est demandée. Possibilité de dresser une convention de partenariat multi-établissements.